Pietrosella demain

Ateliers du territoire

RESTITUTION DES ATELIERS

Imaginer ensemble

Commune de Pietrosella

Contact Mairie de Pietrosella 04 95 53 50 50

Concertation publique

URBA CORSE

Edito

Au cœur du golfe d'Ajaccio, Pietrosella est un territoire riche. Riche de sa nature et de ses paysages, de ses habitants engagés, de sa jeunesse et de ses acteurs économiques, riche aussi de ses équipements publics, de ses projets...Tous ces atouts, permettent aujourd'hui à la commune de s'engager dans une démarche de développement durable qui se concrétise dans le quotidien de chacun, dans la politique publique d'aménagement du territoire et dans toutes les actions qui concernent le territoire.

Cette démarche demande un engagement de chacun dans un contexte d'échanges et de participation. C'est pourquoi, la commune a mis en œuvre en été 2019, des ateliers participatifs avec le soutien d'URBA CORSE, bureau d'études spécialisé en urbanisme et aménagement du territoire.
Ces ateliers ont pour but de mieux faire connaître les attentes des populations, d'inspirer la municipalité dans les choix futurs d'aménagement et de gestion alors que le PLU est en cours de révision, que la commune intervient dans les commissions de l'intercommunalité pour toutes les compétences transférées et qu'elle est concernée par les politiques régionales qui concernent le golfe d'Ajaccio.

C'est un moyen d'appréhender tant pour la municipalité que pour les habitants :

- Les différentes échelles de temps et d'espace pour l'intervention publique et privée
- La hiérarchie des normes
- L 'attribution des compétences entre différentes collectivités et la hiérarchie décisionnelle entre commune, intercommunalité, CDC.

Les ateliers thématiques ont eu lieu à la pinède de l'Isolella, dans un cadre symbolique et privilégié :

Jeudi 27 juin : Connaître sa commune pour mieux imaginer son avenir
Jeudi 11 juillet : Pietrosella d'aujourd'hui à demain, comment construire un territoire durable ?
Jeudi 25 juillet : Vivre à Pietrosella et faire vivre Pietrosella

L'école a été également un lieu de travail avec les plus jeunes, lors d'un atelier qui a eu lieu le 17 octobre 2019. La jeune génération doit être impliquée et pour cela formée au quotidien aux questions du développement durable. Cet atelier se situe dans la continuité d'un travail remarquable déjà en cours au sein de l'établissement.

Les participants, entre quinze et cinquante selon les ateliers, ont eu l'occasion d'interroger le bureau d'études sur les grandes problématiques liées à la loi littoral et à l'application du PADDUC mais aussi sur la construction d'un PLU et son évolution. Il a également été question d'aspects pratiques du quotidien comme la circulation, les déchets, la gestion des plages...

L'état des lieux présenté lors des ateliers a permis de poser les enjeux et ouvrir le débat sur l'avenir.

Les participants ont abordé l'avenir sur des questions relatives à la qualité du cadre de vie, de protection de l'environnement, d'habitat, de paysage, de transport public, d'interaction avec les activités saisonnières.

Face à l'avenir, à l'aide d'outils adaptés comme des questionnaires, des maquettes, des fonds de cartes, les participants ont été confrontés aux difficultés qui émanent des règles d'urbanisme et ont cherché des solutions pour construire les quartiers de demain, améliorer la sécurité aux abords de la RD, optimiser la gestion des déchets, renforcer la place du transport en commun, ...

Cette synthèse permet de rappeler des notions clefs, de mettre en avant les temps forts de ces ateliers et les points retenus dans la démarche de développement communal.

La municipalité remercie vivement tous les participants de leur implication, de leur engagement dans les quartiers et dans le débat public que ces ateliers ont permis de concrétiser. Ils ne sont qu'une étape dans un processus que la mairie souhaite durable par le biais d'autres moyens qui seront proposés dans les prochains mois.

A bientôt pour la suite...

Etat des lieux

Comment est perçue la commune par les habitants ?

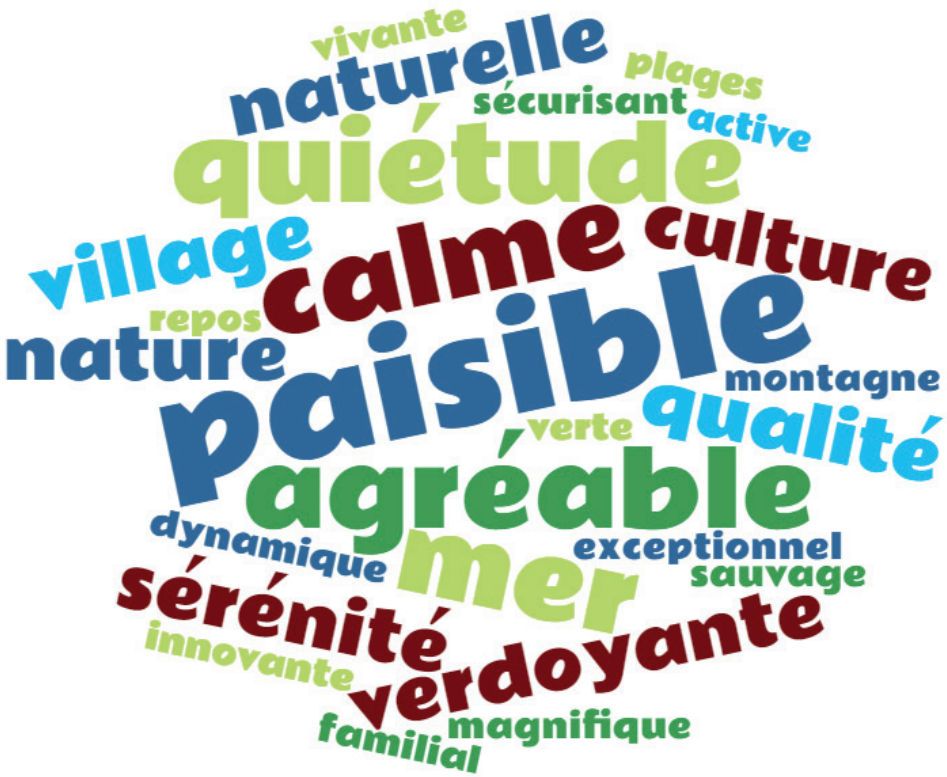

Pietrosella doit jouer un rôle de **«leader en développement raisonné»** et devenir un exemple pour les communes voisines.

Miser sur des projets d'avant-garde est unedes conditions pour envisager plus sereinement le développement de la commune.

Quels sont les lieux symboliques de l'identité communale ?

L'Isolella *(la tour, l'ensemble de la presqu'île et de des espaces aménagés)*

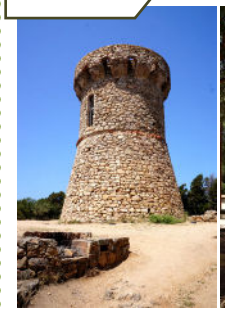

Les plages

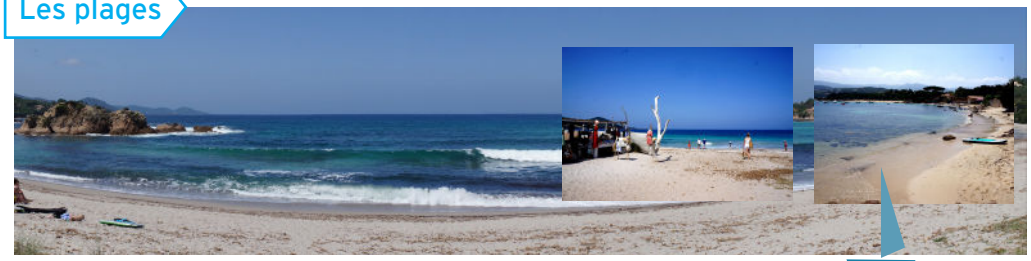

Sant'Amanza

Le village

Le stade

La mairie

L'école

Les souhaits des habitants

I/ En matière d'aménagement

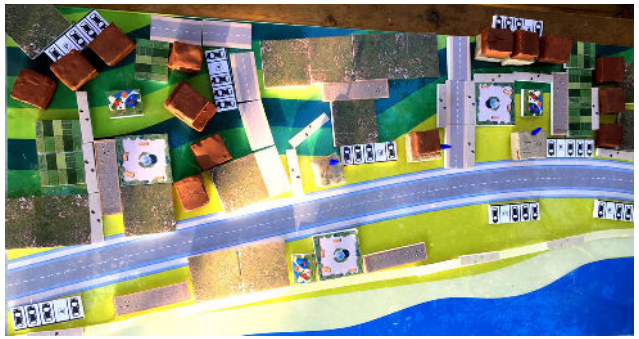

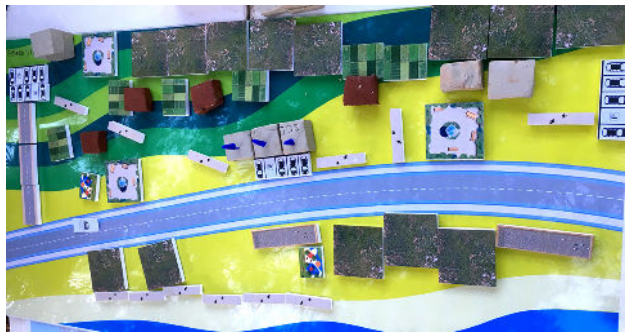

Des maquettes ont été réalisées à l'occasion du deuxième atelier. Elles mettent en évidence des volontés communes à tous les participants :

Des espaces de stationnements mutualisés sur lesquels se greffent des cheminements qui permettent un accès piéton aux logements, des commerces en bordure de RD, des bâtiments en R+1* maximum, des espaces publics et des jardins partagés.

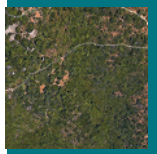
Espace vert/Maquis

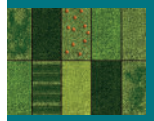
Jardins partagés

Aire de jeux pour enfants

Place publique

Terrain de pétanque ou autre espace de loisir

Modules d'habitations ou commerces d'environ 60 m²

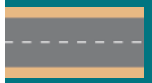
Tronçon de voirie

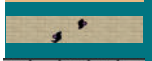
Cheminement modes doux

Zone de stationnement

Le logement collectif, seulement à certaines conditions :

- Qu'il soit intégré au paysage et à son environnement
- Que les volumes des bâtis soient modérés, diversifiés et adaptés au relief : R+2* maximum et petits îlots
- Qu'il facilite l'accession à la propriété aux jeunes ménages
- Qu'il permette aux séniors d'avoir un logement avec des services associés
- Qu'il soit accompagné d'un autre type d'activité : commerces, équipements collectifs, services…
- Qu'il puisse proposer un espace commun qui fasse office de lieu de rencontre et soit synonyme de convivialité.

«Eviter le mitage, préserver les espaces de nature»

«Préserver le bord de mer»

«Harmonie avec la nature environnante, Intégration du bâti dans un espace qui doit rester naturel

«Prise en compte de la population maximale que le territoire peut supporter»

«Document d'urbanisme prescrivant des règles à respecter pour les constructions»

«Associer l'habitat à des commerces et services, lieux de rencontre et de jeux»

«Architecture locale / cohérence architecturale»

L'ensemble des souhaits peut avoir une réponse dans le cadre d'un PLU qui définit les espaces à préserver, les vocations des zones constructibles (habitat, commerce…), les hauteurs maximales des constructions… Le PLU peut également impulser des démarches positives telle que la création d'éco-quartiers…

*R+1 : rez-de-chaussée et un étage, soit deux niveaux au total
R+2 : rez-de-chaussée et deux étages, soit trois niveaux au total

Les souhaits des habitants

II/ En matière d'environnement

«Protéger le littoral »

«Transports publics électriques »

«Acheter des produits en vrac»

«Mettre en place des jardins partagés et créer un circuit de distribution des copeaux»

«Promouvoir l'agriculture avec la mise en place de circuits courts»

«Plus de poubelles publiques au niveau des plages»

«Encourager les commerces à diminuer les plastiques»

«Un broyeur à végétaux»

«Des composteurs partagés»

«Plus de prévention et de sensibilisation en ce qui concerne le tri et la gestion des déchets»

«Des solutions pour un désherbage raisonné afin de protéger les insectes»

«Surveiller les dépôts sauvages»

«Des bornes à vêtements»

En matière d'environnement, quelles idées ont émané de ces ateliers ?

Les participants ont proposé des rencontres entre les habitants qui auraient pour but de discuter de thèmes tels que la valorisation des restes alimentaires, l'art du compostage...
Les échanges mettent en évidence la nécessaire pédagogie auprès des enfants et des adultes par des moyens diversifiés ainsi que la nécessité de renforcer l'information sur le tri de déchets.

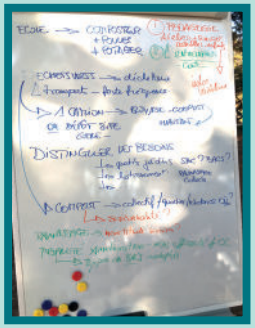

Les propositions des habitants et les réponses apportées par la commune :

Court terme

«Plus de poubelles publiques au niveau des plages» :
L'installation de poubelles sur les plages a déjà été testée et n'est pas une bonne solution (poubelles qui débordent et finissent étalées sur les plages par les chiens errants). En revanche des containers et des poubelles de tri jaunes sont installés sur les parkings.

«Surveiller les dépôts sauvages» :
Bien qu'il ne s'agisse pas d'une compétence communale, des dépôts de plainte sont réalisés systématiquement par Mr le Maire lorsque ces infractions sont constatées.

«Plus de prévention et de sensibilisation en ce qui concerne le tri et la gestion des déchets» :
Un document d'information concernant les déchets et sensibilisant au tri a été créé et diffusé sur le site internet, Facebook et par emailing.
La Fête de la Nature organisée au mois de mai met en relation les habitants avec les associations locales de lutte pour l'environnement. Des conférences y sont également organisées. De nouvelles seront proposées en 2020 sur le thème du compostage.

«Des composteurs partagés» :
Il est désormais possible de commander gratuitement un composteur individuel format familial avec la Communauté de Communes d la Pieve de l'Ornano et du Taravo. Pour cela il suffit de vous inscrire en envoyant un mail à **« margaux.paoli@pietrosella.fr »** en précisant votre Nom + Prénom + Numéro de téléphone + adresse mail + adresse postale. *Les demandes seront transmises au service concerné de la CCPO qui vous recontacterons pour les délais de livraison. A l'issue de la réception de votre composteur une formation sera organisée par la commune pour apprendre à composter correctement.*

«Mettre à disposition un broyeur à végétaux» :
Un broyeur à végétaux est disponible gratuitement pour une durée de 6 mois, période de test. En cas de succès, la commune se dotera d'un broyeur pour pérenniser l'opération puis organisera un point d'accueil volontaire doté d'un système plus performant.

Moyen terme

«Promouvoir l'agriculture avec la mise en place de circuits courts» :
Afin de renouer avec la tradition pastorale, la commune a acquis un terrain agricole sur lequel un jeune chevrier s'est installé avec une centaine de chèvres. La commune cherche également un exploitant qui pourrait cultiver des plantes aromatiques. Une zone agricole a été identifiée dans le PLU et le Docobase (document d'orientation agricole et sylvicole) a été lancé. A travers la promotion de l'agriculture et par l'installation d'exploitants agricoles, des circuits courts pourront être mis en place.

Les souhaits des habitants

III/ En matière de commerces, équipements et activités

Quelles ont été les demandes formulées par les habitants lors des divers ateliers en ce qui concerne les équipements, commerces et activités ?

Les propositions des habitants et les réponses apportées par la commune :

Court terme

«Mettre en place une boîte à livres» :
Le système d'échanges de livres existe déjà à la médiathèque du Ruppione.

«De nouvelles activités pour séniors» :
En 2019 ont été mis en place : deux cours de gymnastique par semaine, gratuits pour les 60 ans et plus, des ateliers mémoire (annulés faute de participants). Des cours sportifs sont également donnés à la salle d'arts martiaux toutes les semaines.

«Prévoir des projections de plein air» :
Cela a déjà été fait et peut être envisagé à nouveau.

«Installer un ponton stable à Medea» :
La cale de mise à l'eau sera refaite, un quai d'embarquement est également prévu.

«Créer des jardins partagés» :
A l'issue de cette réunion, la mairie organisera un sondage communal pour identifier les personnes désireuses d'organiser un jardin partagé sur la commune et étudiera le projet en fonction du nombre de personnes intéressées et de leur localisation. Vous serez tenus informés par mail et sur la page *Facebook*.

«Installer des toilettes publiques sur les plages et remplacer les toilettes de la pinède par des toilettes en dur» :
Le projet de réfection des toilettes de la pinède est en cours. De plus, dans le cadre de la concession des plages, les restaurateurs de plage ont pour obligation d'accepter toute personne souhaitant utiliser les toilettes du restaurant.

«Aménager la tour génoise de l'Isolella» :
Les aménagements extérieurs ont déjà été réalisés : réfection de la route, parcours santé, élagage des arbres, chemins menant aux Sette Nave... Récemment, l'architecte des Batiments de France a donné son feu vert pour en faire un lieu culturel pour évènements, expositions, concerts...

Moyen terme

«Installer pôle santé / distributeur de banque / maison des associations» :
Dans le cadre de la future centralité sont prévus une maison de santé, une maison des associations, un distributeur de banque.

«Remettre en état les terrains de tennis» :
De nouveaux terrains de tennis seront construits avec la future Halle des Sports communale.

Les souhaits des habitants

Lors du **3e atelier**, les participants disposaient d'une fiche avec **11 équipements proposés**. La consigne était d'en **choisir 3 maximum** ou de proposer une suggestion. La boîte à livres et les projections plein air ont été largement plébiscitées par les participants. Trois autres suggestions ont été proposées. **Les résultats dans le détail sont les suivants :**

Equipement	Boîte à livres	Projections en plein air	Espace d'exposition	Mobilier sportif / parcours santé	Parcours / jardin botanique	Piscine (autre suggestion)	City-stade
Nombre de votants pour l'équipement	8	7	3	3	3	3	2
Lieu plébiscité pour la mise en place de l'équipement	Isolella	Isolella	Isolella	Proximité des plages / forêt de Mare e Sole		A proximité de l'école	Isolella
Equipement	Jardins partagés	Table de ping pong	Aire de jeux pour enfants	Piste cyclable (autre suggestion)	Sentier (autre suggestion)	Kiosque de pique-nique	Terrain de pétanque
					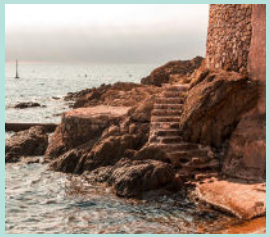		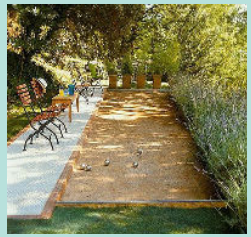
Nombre de votants pour l'équipement	2	2	1	1	1	0	0
Lieu plébiscité pour la mise en place de l'équipement		Isolella	Isolella	entre le Ruppione et l'Isolella	en bord de mer tout autour de l'Isolella		

Les souhaits des habitants

IV/ En matière de mobilité et stationnement

Lors du second atelier, des profils types de la RD 55 ont été réalisés à l'aide d'un profil représentant l'emprise disponible, et de différents modules à placer dans cette emprise.

Certains éléments font consensus : la réalisation d'une piste cyclable, d'un espace pour le piéton, soit dédié soit couplé avec le cycliste, et d'une bande plantée, parfois en alternance avec le stationnement.

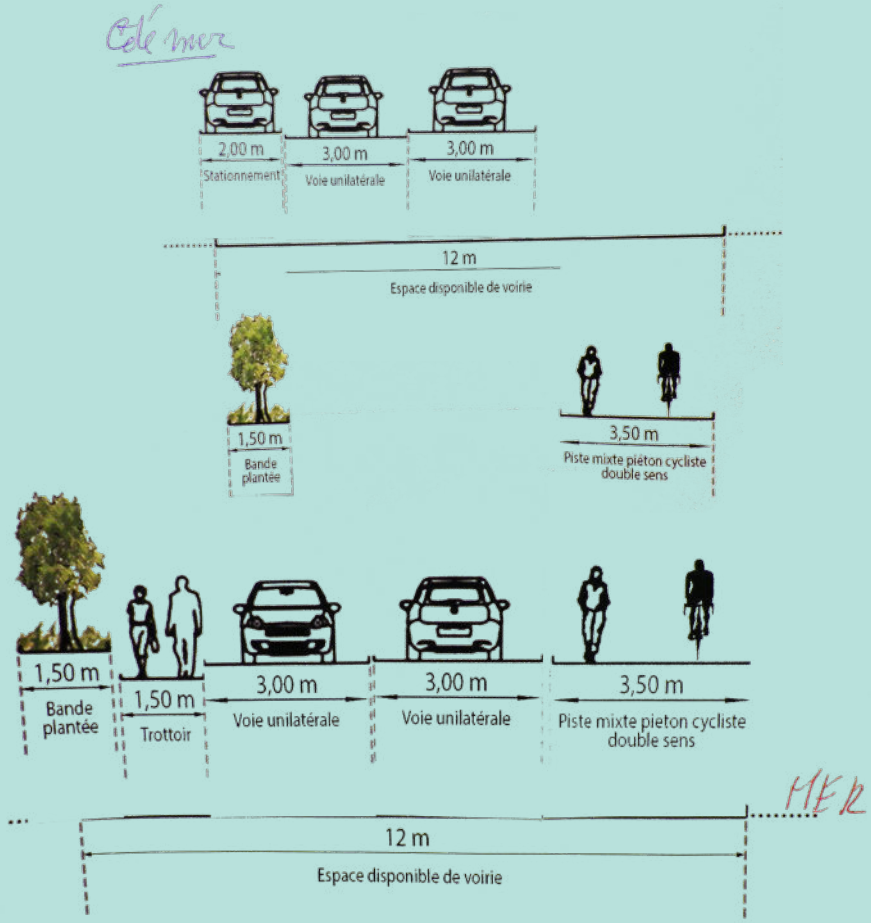

«Système de navettes à la demande»

«Un espace et un site (ou appli) local pour le covoiturage»

«Des sentiers du patrimoine»

«Plus de passages piétons»

«Une navette terrestre pour aller prendre la navette maritime»

«Améliorer l'offre de transports en commun» (augmentation de la fréquence et de la desserte, régularité et connaissance des horaires, diminuer le coût des transports en commun, mettre en place une liaison bus avec Ajaccio régulière)

«Une piste cyclable qui se pousuit sur les communes voisines»

«Assurer une meilleure gestion du stationnement au niveau de la salle des fêtes et augmenter l'offre de stationnement au niveau des plages»

«Une navette aéroport»

«Une navette maritime»

«Améliorer la qualité et l'entretien des routes, en particulier au village»

Les propositions des habitants et les réponses apportées par la commune :

A préciser : la mairie ne détient pas la compétence « transports/routes », celle-ci revient à la Collectivité de Corse ».

Court terme

«Informer sur les horaires» :
Les horaires des navettes et cars avec renvoi sur les sites concernés ont été ajoutés sur le site de la commune.

«Mettre en place des navettes à la demande» :
Une navette à la demande est en fonction pour les personnes âgées résidant sur la communauté de communes (voir site de la mairie ou celui de la communauté de communes).

«Prévoir un espace « transport » pour le covoiturage» :
La mairie n'est pas décisionnaire sur ce type de sujets. En revanche, la mairie s'engage à définir le parking de la mairie (parking du bas) qui lui appartient et sur lequel il est donc possible d'agir, comme «espace de covoiturage» de la commune. De plus, à l'issue de cette consultation la commune lance un groupe Facebook géré par la mairie pour mettre en relation les personnes désireuses de faire du covoiturage à Pietrosella.

«Créer un passage piéton protégé après le rond-point de l'Isolella» :
La mairie s'engage à prendre attache avec le gestionnaire de la route pour la création de ce passage.

«Améliorer la qualité et l'entretien des routes, en particulier au village» :
La mairie propose d'écrire un courrier à la CDC, signé de toutes les personnes concernées afin d'appuyer le dossier.

«Créer une piste cyclable tout le long de la RD55» :
La mairie n'est pas décisionnaire sur ce type de sujets. Au vu de la demande constante concernant une piste cyclable «Rive Sud», la commune propose de co-signer un courrier destiné à appuyer la demande auprès de la collectivité. Concernant le cheminent piéton, celui-ci sera encore amélioré au niveau de la presqu'île de l'Isolella (route communale) avec la création de cheminements piétons sécurisés le long des routes, des parkings et pour accéder aux plages.

Moyen terme

«Assurer une meilleure gestion du stationnement et sécuriser l'accès de la salle des fêtes» :
La mairie en est consciente, la salle des fêtes a vocation à être placée au niveau de la centralité (Isolella) afin de remédier aux soucis de stationnement, d'accès et de sécurité.

«Créer un parcours le long de la mer autour de la presqu'île» :
La mairie travaille sur ce sujet pour créer un «chemin des douaniers» de Pietrosella qui ferait le tour de la presqu'île, à minima. La préfecture a déjà été sollicitée par courrier à ce sujet, la commune attend le classement par arrêté préfectoral de la partie chemins longitudinaux et transversaux. De plus, la mairie travaille avec l'état et l'office de l'environnement pour créer un chemin des douaniers. L'objectif final étant que les 12km linéaires de côtes soit accessibles au plus grand nombre.

Long terme

«Mettre en place une navette maritime» :
A la demande de la commune de Pietrosella cela a déjà été acté dans le PADDUC, **il est donc écrit dans le PADDUC que les transports collectifs futurs se feront à travers une navette maritime, la localisation y est précisée, la navette partira depuis Stagnola. La commune doit désormais avancer sur la partie aménagements maritimes, mouillages ou gestion portuaire.**

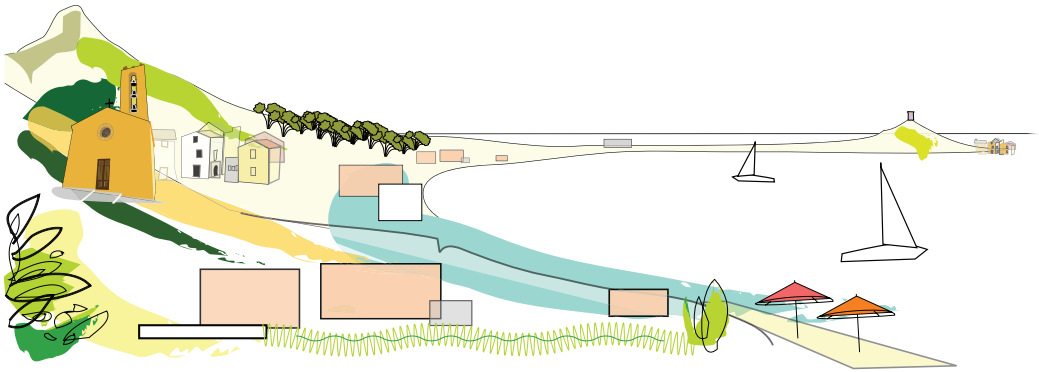

Les souhaits des habitants

V/ En matière de communication

Les propositions des habitants et les réponses apportées par la commune :

«Mettre en place un moyen de communication supplémentaire : Courriers électroniques avec un listing plus exhaustif des mails, journal de la commune, panneau déroulant» :

L'emailing existe depuis 2019. Concernant le listing, la commune ne peut ajouter des personnes au listing sans leur autorisation. Ce sont donc les usagers qui doivent s'inscrire de leur plein gré. Il est possible de s'inscrire en cliquant sur le **bouton orange NEWSLETTER** sur la page d'accueil du site internet.

Deux panneaux d'information lumineux ont été installés récemment aux abords des routes de la commune (en entrée de commune au niveau de la mairie et au niveau de la future centralité (rond-point de l'Isolella).

«Mettre à disposition les informations concernant les praticiens de santé et leurs horaires» :
Ceux-ci sont déjà disponibles dans **l'onglet VIVRE ICI et SANTE** du site de la mairie.

«Améliorer la communication sur les activités proposées» :
Sur le site internet sont recensées : les activités culturelles, sportives et artistiques de la commune avec notamment un article sur chaque intervenant, un planning avec les localisations et horaires de toutes les activités de la commune.

VI/ En matière de tourisme

Les propositions des habitants et les réponses apportées par la commune :

«Orienter la vocation touristique vers un tourisme sportif, respectueux de l'environnement» :
La compétence touristique revenant à la communauté de communes, la commune n'est pas en mesure «d'orienter le tourisme». En revanche les aménagements faits sur la commune ces derniers temps orientent les habitants et les touristes de passage vers des activités de pleine nature et sportives et fournissent la matière nécessaire à l'Office de Tourisme pour orienter le tourisme en ce sens.

«Identifier les sites de loisirs de pleine nature et gérer le balisage, l'entretien et l'information collective» :

Cette année, les sites de loisirs de pleine nature et sportif suivants ont été créés:

- ***Parc pour enfants, boulodrome, parcours VTT à la pinède de l'Isolella***
- ***Espace Fitness extérieur avec quatre appareils de cardio en libre service à la pinède de l'Isolella face aux tennis***
- ***Espace Multisport à la place d'un des deux tennis de l'Isolella***
- ***Parcours Santé avec une dizaine d'agrés à la tour de l'Isolella***

Chacun de ces espaces fait l'objet d'une signalétique propre, d'un balisage notamment pour le parcours santé et d'un entretien communal régulier

«Installer un point d'information touristique» :
Un office du Tourisme existe déjà au niveau du rond point de l'Isolella.

Ce qu'en pensent les enfants

L'atelier « maquette » a permis aux enfants de prendre conscience des impacts de l'urbanisation sur la faune et la flore. En ayant à disposition des éléments pour construire un quartier nouveau, ils ont eu tendance à chercher la proximité de la mer ; la place de la voiture est forte dans leur conception de l'espace tout comme celle des commerces, voire des grandes surfaces qu'ils souhaitent au plus près de chez eux. Dans les échanges, ils ont compris le besoin d'introduire la nature dans les espaces urbains et ont cherché des solutions pour donner la place aux modes de circulation doux.

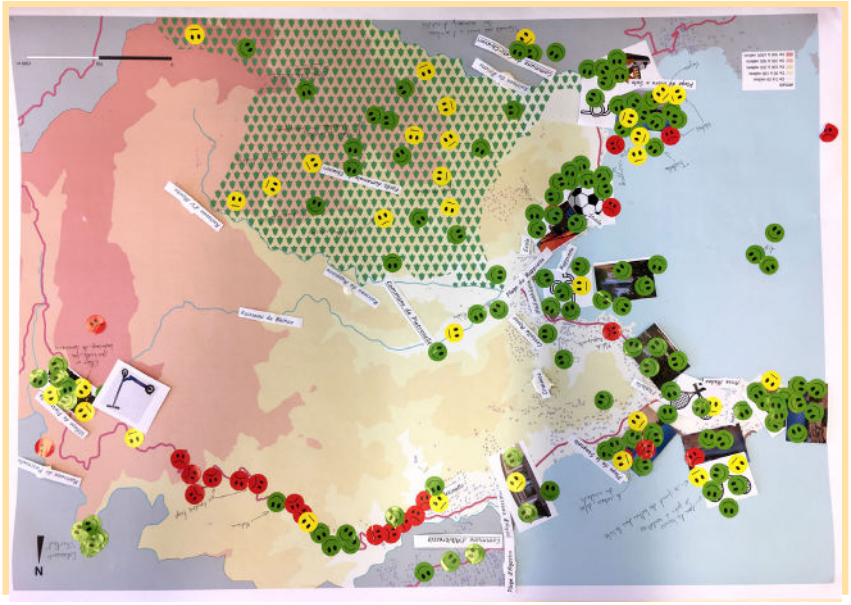

L'atelier «carte des points forts/points faibles de la commune» a mis en exergue l'importance des sensations ressenties par les enfants pour l'appréciation des différents espaces de la commune. Les points faibles sont souvent dus à un sentiment d'insécurité ou de mal-être (peur des vaches ou des insectes en forêt, mal des transports sur la route qui monte au village...), parfois directement lié à un souvenir précis. Les lieux de repères sont très importants : l'école est le premier élément reconnu et apprécié par les enfants, viennent ensuite leurs lieux de prédilections pour les loisirs, et les quartiers où habitent leurs amis/famille.

Le point de l'urbaniste

Aménagement du territoire

Pietrosella dispose d'un PLU qui est en cours de révision. Ce document de planification est indispensable pour une commune concernée par des enjeux majeurs qui dépassent parfois ses limites administratives. C'est un des outils de développement durable d'une commune ; il est généralement mis en œuvre parallèlement à d'autres actions d'ordre social économique d'infrastructures,...

En effet, les politiques d'aménagement se développent sur une durée longue, sur un territoire en mouvement d'échelle plus ou moins importante : une vision à moyen et long terme est fixée par le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) du PLU, clef de voûte du projet communal et véritable projet politique qui se met en œuvre dans le contexte juridique du moment.

Ce contexte est entre autres celui de la loi littoral de 1986, récemment modifiée par la loi ELAN en novembre 2018 ; mais aussi celui de la loi ALUR qui dicte des règles de lutte contre la consommation des espaces agricoles et naturels... le PLU est également soumis à un rapport de compatibilité vis-à-vis des orientations du SCOT (Schéma de cohérence territorial) et du PADDUC à défaut du précédent. **Ces différentes dispositions légales cherchent à promouvoir un urbanisme durable qui assure autant la préservation du patrimoine naturel, que le développement socio-économique d'un territoire.** A partir d'un diagnostic fin du territoire et de l'identification des enjeux, le projet de territoire est un équilibre judicieux et consensuel qui s'élabore en concertation avec les acteurs et habitants du territoire, avec les personnes publiques associées (PPA), l'intercommunalité munie de ses nombreuses compétences.

Il permet donc de fixer des règles d'urbanisme à travers le zonage et le règlement écrit pour spécifier l'application des règles nationales au contexte local et aux objectifs fixés par le PADD.

En absence d'un PLU, le règlement national d'urbanisme comme les différentes lois et le PADDUC ou SCOT s'appliquent directement dans un rapport de conformité sur les autorisations d'urbanisme...ignorant ainsi les besoins réels du territoire, ignorant ses singularités paysagères, architecturales, sociales...

Le PLU et son projet proposent une vision sur 10-15 ans afin de donner un cap aux investissements publics, une lisibilité au secteur privé...mais celui-ci peut être révisé ou modifié à tout moment dans le cadre des dispositions du code de l'urbanisme. Il peut ainsi prendre en compte à chaque instant les évolutions et les nouvelles dynamiques de la commune.

L'aménagement se conçoit à plusieurs échelles et est soumis à une hiérarchie de normes

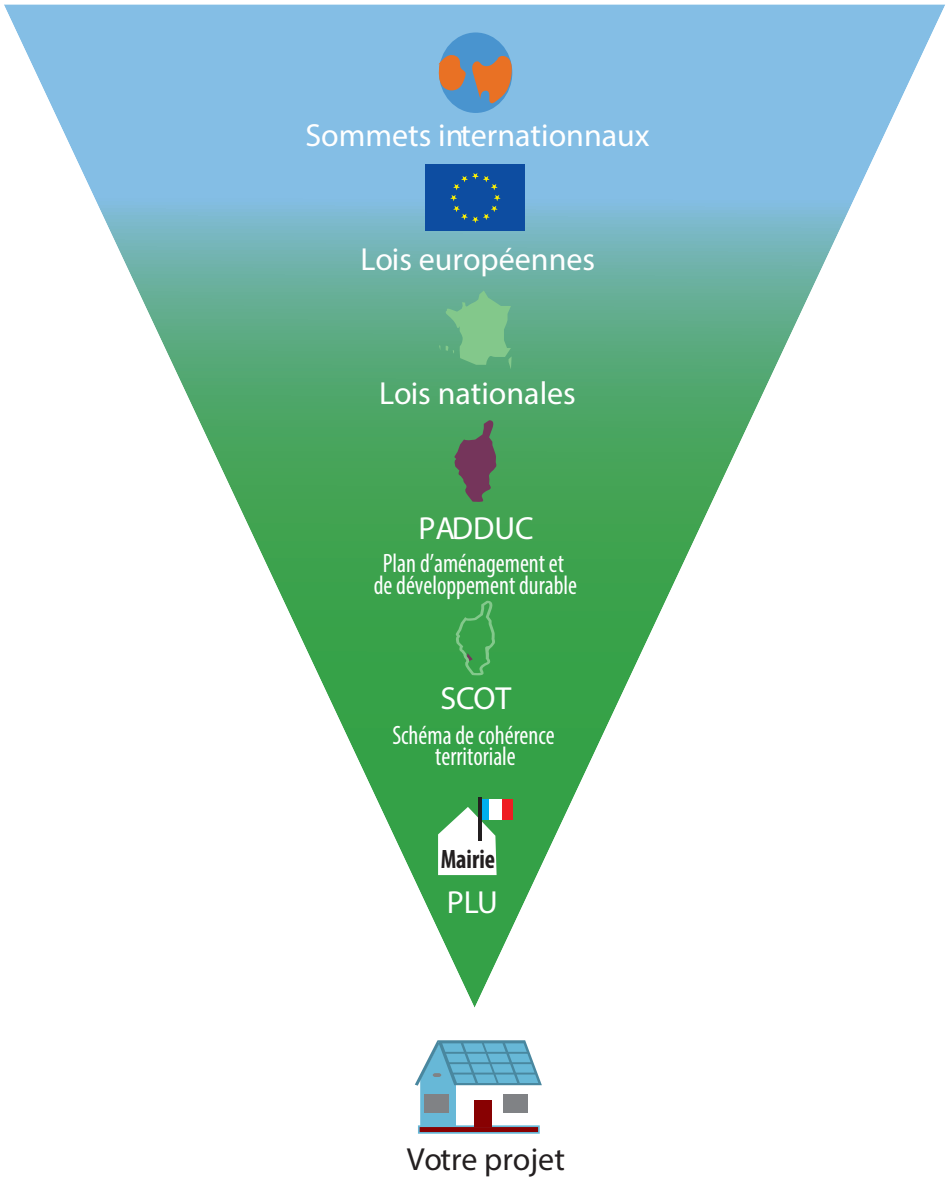

Prochainement à Pietrosella

Installation de jardins partagés (en fonction des résultats du sondage)

Un composteur dans votre jardin

La centralité : distributeur de banque, maison de santé, maison des associations

Des plantes aromatiques cultivées sur la commune

Aménagement de la tour de l'Isolella en un lieu culturel et évènementiel

Nouvelle mairie, médiathèque et salle des fêtes

Le chemin des douaniers de Pietrosella

Mise en place du covoiturage grâce à un espace dédié et à la mise en relation des intéressés via une page Facebook

Une navette maritime au départ de Stagnola

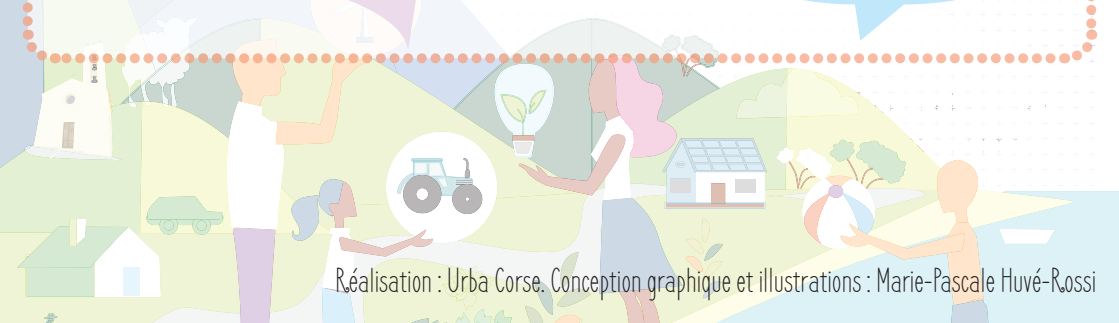

Réalisation : Urba Corse. Conception graphique et illustrations : Marie-Pascale Huvé-Rossi